

Réforme assurance chômage au 1er octobre – C'est toujours NON et 3 fois NON!

Motion adoptée par le 8e Congrès de l'Union syndicale Solidaires

Nous l'avons dit, expliqué inlassablement depuis des mois et aussi défendu devant le Conseil d'Etat déjà à 3 reprises : **la « réforme » en cours des règles d'indemnisation des privé-es d'emploi constitue la pire attaque contre l'assurance chômage depuis sa création.**

Elle entraînerait des baisses drastiques des droits à indemnités pour des millions de travailleur- ses sans emploi (3,4 milliards d'euros d'économies sur la période 2019 à 2021), et ce, quel que soit le contexte économique de mauvaise ou bonne « fortune » !

Cette « réforme » qui a réuni toutes les organisations syndicales contre elle depuis près de deux ans, a été invalidée déjà à deux reprises par le Conseil d'Etat en novembre 2020 et juin 2021. Un troisième recours sur le fond est en cours d'examen par la plus haute juridiction administrative française.

Cette « réforme » n'est pas tolérable car elle va impacter en premier lieu les personnes déjà les plus fragilisées. Selon les chiffres de l'Unedic, 1,15 million de personnes vont voir leurs droits baisser drastiquement, en moyenne de 17 %, et jusqu'à 40 % pour les 400 000 les plus précaires. Les plus touchés seront justement celles et ceux qui ont des contrats précaires, courts, en permittence ou les saisonniers, bref tous ceux et toutes celles qui sont de la main d'œuvre d'ajustement pour les patrons, seront la cible directe de ces nouveaux modes de calcul qui va encore plus les fragiliser et

c'est clairement sur leur dos que se profilent les économies escomptées.

Mais, c'est aussi une régression pour l'ensemble des salarié-e-s qui vont subir les conséquences de la pression mise sur les plus précaires. En effet, la dégradation de l'indemnisation des plus précaires va renforcer la pression pour accepter des conditions de travail de plus en plus dégradées pour tout le monde. Sans attendre la décision du Conseil d'Etat sur le fond, le gouvernement persiste à vouloir imposer à partir du 1er octobre son projet rétrograde pour pouvoir s'assurer d'une société où les travailleurs-ses doivent, pour survivre, accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel salaire, dans n'importe quelles conditions. Voilà les contours du monde de demain que l'on nous promet.

Face à cela, il faut construire et opposer un autre projet de société qui inclut notamment un nouveau statut qui garantit le droit au salaire et à sa continuité inconditionnelle entre deux emplois. Nous revendiquons le retrait immédiat de la « réforme » de l'assurance chômage et du décret de flicage des chômeurs/ses de décembre 2018, ainsi que la défense d'un vrai service public de l'emploi avec des moyens et du personnel.

Nous revendiquons un vrai plan de lutte contre le chômage et la précarité, qui passe par l'interdiction des aides publiques et des licenciements dans les entreprises qui font du profit, la création massive de postes de titulaires dans les services publics avec un vrai plan de titularisation sans condition des précaires et d'emplois en CDI dans les secteurs utiles socialement et écologiquement. **S'attaquer au revenu de remplacement que constitue l'assurance-chômage, c'est s'attaquer à l'ensemble des salarié-e-s ! A ce titre, la mobilisation contre cette « réforme » est un combat commun et incontournable. Nous appelons à des actions, manifestations,**

**interventions partout contre cette « réforme » et pour les
droits des chômeurs-ses et précaires !**